

UN LIBRARY

DEC 21 1979



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/34/846

19 décembre 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

INTRODUCTION

1. A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa trente-quatrième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social" et de renvoyer à la Cinquième Commission les chapitres II à V, VII, VIII, XI, XII, XIV à XVI, XXI à XXIII, XXVI et XXXVI à XXXIX de ce rapport.
2. La Commission a pris note des divers chapitres du rapport du Conseil économique et social dans le cadre de son examen d'autres points de l'ordre du jour, en particulier le point 98 (Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981) et le point 102 (Plan des conférences).
3. A sa 88ème séance, le 19 décembre, la Commission a examiné le chapitre III et, en particulier, la décision 1979/72 du Conseil économique et social, en date du 3 août 1979, par laquelle le Conseil a porté à l'attention de l'Assemblée générale les statuts révisés de l'Institut africain de développement économique et de planification dont était saisie la Commission (A/C.5/34/L.46, annexe).
4. Les interventions faites au cours de la discussion sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/34/SR.88).

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

5. La Commission a décidé, sans opposition, de recommander à l'Assemblée générale d'approuver les statuts révisés de l'Institut africain de développement économique et de planification (A/C.5/34/L.46, annexe).